

COMMENT REMPLIR LA NOTICE PERSONNELLE (IMPRIMÉ ADMINISTRATIF FAO)

[HTTP://WWW.FAO.ORG/FILEADMIN/USER_UPLOAD/EMPLOYMENT/ADM11F.DOC](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/employment/ADM11F.DOC)

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Veuillez indiquer les langues que vous maîtrisez, la langue maternelle étant mentionnée en premier, en précisant votre niveau de connaissance de chaque langue comme suit:

- Niveau très bon/bon = Connaissance courante: Vous devez pouvoir travailler de manière indépendante dans cette langue, rédiger diverses communications (correspondance, rapports, documents de travail, etc.) et participer activement à des débats et réunions de travail dans cette langue.
- Niveau moyen = Connaissance moyenne: Vous devez pouvoir suivre des débats ou des réunions de travail dans cette langue (il vous sera loisible toutefois d'intervenir dans une autre langue officielle de l'Organisation) et participer à des conversations courantes, vous exprimer au téléphone, comprendre des textes et rédiger des communications simples dans cette langue.
- Niveau rudimentaire.

CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE

- Indiquez vos capacités en matière de traitement de textes et votre aptitude à utiliser des bases de données/tableurs (Excel, Access, par exemple) ou tout autre logiciel de bureautique connu et utilisé.
- Le cas échéant, précisez votre expérience en matière d'entrée/recherche de données et vos compétences en matière de programmation. Indiquez les langages de programmation et les systèmes d'exploitation que vous connaissez.

ÉTUDES ET DIPLOMES UNIVERSITAIRES

Indiquez, dans l'ordre chronologique inverse (en commençant par le dernier titre acquis) et avec précision:

- Les années d'études, avec le nom et l'adresse de l'établissement;
- Le diplôme obtenu, dans la langue originale et en anglais, en précisant la spécialisation et l'année d'obtention du diplôme*;
- Toute autre formation, théorique ou pratique, acquise de surcroît et susceptible d'appuyer votre candidature.

Si vous êtes convoqué pour une entrevue, vous devrez fournir à la FAO des copies certifiées de vos diplômes universitaires.

**** Par diplôme universitaire, on entend un titre d'études délivré après trois ans au moins de fréquentation à plein temps d'une institution reconnue (soit l'équivalent d'une licence). Par diplôme universitaire de niveau supérieur, on entend un titre d'études qui est au moins l'équivalent d'une maîtrise.***

EXPERIENCE

- La durée de l'expérience professionnelle acquise est calculée à partir de l'obtention du premier diplôme pertinent.
- Vous devrez démontrer en quoi votre expérience correspond aux exigences du poste.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Le cas échéant, indiquez le nombre de travaux publiés et joignez une liste des publications les plus pertinentes avec leur date de parution.
- Des extraits des travaux écrits ne doivent être joints que sur demande expresse.